

L'écho Sanitaire Apicole

Lettre d'information aux adhérents N° 8 • Juin 2019



Editorial

Un peu de nouveauté

frelonsasiatiques.fr tel est le nom de la plateforme de déclaration et de gestion du frelon asiatique.

Ce site internet doublé d'une application Smartphone « Frelon Asiatique » est opérationnel.

Il est l'outil commun de gestion du frelon asiatique mis en place sur l'ensemble des 12 départements de la région AUVERGNE RHONE ALPES par les FRGDS RA et FRGDS Auvergne et la FREDON AURA.

C'est un outil collectif qui devrait nous aider à gérer et lutter plus efficacement contre cette espèce invasive.

Le combat contre ce prédateur nécessite l'implication de tous : pouvoirs publics, collectivités, apiculteurs, et l'ensemble de la population. C'est un problème environnemental et qui doit être abordé comme tel : implication dans la surveillance, dans la recherche des nids, dans la recherche de financements, il y a de la place pour chacun d'entre nous.

OMAA, l'observatoire sur les mortalités et affaiblissements des abeilles se met en place.

La section apicole du GDS est partenaire dans la

mise en place de cet observatoire. Si vous constatez des problèmes de mortalités ou d'affaiblissement sur vos colonies, n'hésitez pas, un n° de téléphone unique est à disposition : 04 13 33 08 08. Un tri sera fait entre ce qui relève des maladies de 1ère catégorie dont la charge et la gestion reviennent à l'Etat, des problèmes d'intoxication gérés par les services du SRAL et les autres troubles. Un vétérinaire mandaté ainsi qu'un TSA assureront une visite gratuite chez l'apiculteur pour cette dernière catégorie.

2 nouveaux médicaments pour la lutte contre le varroa seront disponibles cette année. Cela permettra d'élargir la liste des produits bénéficiant d'une AMM et ayant une efficacité certaine.

Un groupe GDS Rhône vient d'être créé pour la section apicole du GDS 69 au sein de la page **Facebook Section apicole FRGDSRA**, des articles y sont déjà insérés. Cette page est pour vous, pour nous, n'hésitez pas à la faire vivre.

Malgré ce printemps calamiteux, je vous souhaite à tous de belles récoltes.

• **Michel Carton, président de la section apicole du GDS du Rhône**

A vos agendas



Vous avez la parole

La section apicole est à votre écoute.

Envoyez-nous dès maintenant vos idées de thème à traiter lors d'une conférence ou formation !

Conférence : *Aethina tumida*

Quels sont les risques sanitaires, et de contamination vis-à-vis du petit coléoptère présent en Italie ?
Comment vivre avec ?

Biologie du parasite, conduite d'exploitation : profitons de l'expérience d'un apiculteur ayant travaillé avec *Aethina* au quotidien.

Date : **Samedi 19 octobre 2019**

de 14h à 17h

Lieu : La Tour de Salvagny

Entrée : gratuite

Venez nombreux !

GDS DU RHONE Section Apicole 18 Avenue des Monts d'Or 69890 LA TOUR DE SALVAGNY

Tél : 04 78 19 60 60 / www.frgdsra.fr / gds69@gds69.asso.fr

RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

Nos actions sont menées avec
le soutien financier du
Département et de Lyon Métropole

GRANDLYON
la métropole



Surveiller la santé de ses colonies vis-à-vis de *Varroa* et *Aethina*

Témoignage sur les différentes missions effectuées en qualité de TSA (Technicien Sanitaire Apicole) au-delà des visites PSE (Programme Sanitaire d'Élevage) réalisées auprès des apiculteurs adhérents du GDS.

Suivi d'infestation *Varroa*

L'objectif global du plan de lutte contre *Varroa* en Rhône-Alpes est de faire évoluer les pratiques de lutte mises en place par les apiculteurs contre l'acarien, individuellement et collectivement, afin qu'elles soient adaptées à chaque exploitation et conformes à la réglementation du médicament vétérinaire. Cependant un grand nombre de données est nécessaire pour bâtir un référentiel local permettant de mieux conseiller les apiculteurs dans leurs choix en fonction du niveau d'infestation de leurs colonies.

Pour cela j'ai accepté de réaliser (ainsi que 3 TSA dans chaque département) un certain nombre de comptages sur 6 de mes colonies de production tout au long de la saison 2018/2019 en respectant le protocole suivant :

- un comptage mensuel des chutes naturelles sur lange graissé de mai 2018 à mars 2019,

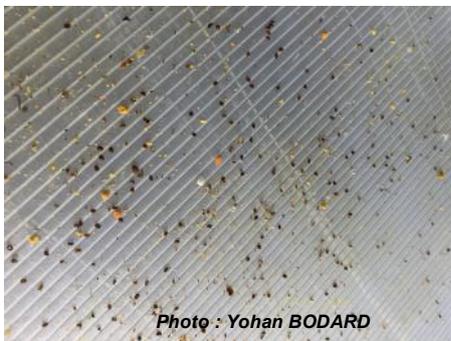


Photo : Yohan BODARD

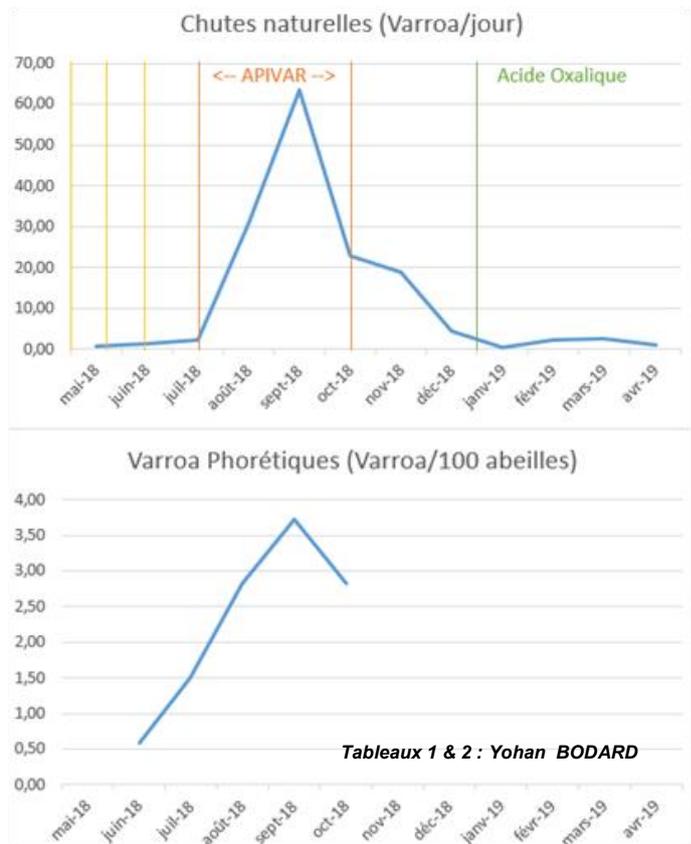
- complété d'un comptage mensuel des *Varroa* phorétiques à l'Easy-Check® et au lave-glace de juin à octobre 2018 (voir graphique de suivi ci-contre).

Les ruches examinées ont suivi le parcours de transhumance suivant : Colza, Acacia, Châtaignier.

La méthode de gestion du *Varroa* utilisée sur la période a été la suivante :

- lutte mécanique par coupe des cadres à mâles x3 d'avril à juin,
- traitement d'été avec la spécialité APIVAR® réalisé le 14/07 (2 lanières positionnées dans le nid à couvain), grattage et repositionnement dans le nid à couvain au 23/08, retrait le 20/10,
- traitement d'hiver réalisé par sublimation d'acide oxalique le 04/01.

La forte infestation laisse penser à un manque d'efficacité



du lot d'APIVAR® utilisé et a fait l'objet d'une déclaration de pharmacovigilance par le GDS.

Projet 2019 : Suivi de l'infestation varroa avec un protocole allégé

3 comptages à des périodes clés :

- avril (Chute naturelle),
- avant traitement d'été (VPhorétiques),
- 21 jours après traitement (VPhorétiques),
- et si traitement à l'acide oxalique en hiver comptage 10-15 jours après (Chute naturelle).

**Pour en savoir plus sur varroa et les méthodes de lutte, retrouvez un ensemble de fiches techniques élaborées par GDS France dans le cadre des plans Varroa des régions sous Programme Apicole Européen 2017/2019 (Bretagne, Centre Val-de-Loire, Limousin, Rhône-Alpes).
A utiliser par tous sans modération !**

**Rendez-vous sur le site de la FRGDS Rhône-Alpes :
www.frgdsra.fr**

Surveillance *Aethina Tumida*

Recherche et piégeage

Pose de 2 pièges à huile par colonie sur 6 colonies de production (les mêmes que celles suivies pour le Varroa) et relevé mensuel du 14/07 au 15/03 (surveillance pendant l'hiver quand les conditions météo permettent une ouverture de ruche). Aucun petit coléoptère n'a été détecté sur la période.



Inspection des colonies chez des apiculteurs

Réalisation de visites complètes de ruches chez des apiculteurs adhérents au GDS afin de vérifier l'absence de

petit coléoptère de la ruche, et de sensibiliser au risque *Aethina* et à sa détection.



Projet 2019 : Le piégeage volontaire pour tous les apiculteurs est reconduit :

- piège à huile
- ou lange de fond de ruche

• **Yohan BODARD, TSA, Comité technique de la section apicole du GDS du Rhône**

Produits de traitements contre varroa : vérifiez votre stock et commandez

Commande

Pensez à commander dès maintenant afin de pouvoir traiter vos ruches après le retrait des hausses.

Les commandes pourront être récupérées :

- aux locaux du GDS (La Tour de Salvagny)
- chez Mr Michel CARTON (St Laurent de Chamousset)
- chez Mr Paul MONNERY (Solaize)

La date limite des commandes est fixée à fin juin.

Au-delà, les tarifs des médicaments seront augmentés et des délais pourront être allongés.

Elimination des médicaments usagés

Le système de collecte des produits usagés est toujours en place. Lors du retrait de vos produits, vous pourrez rapporter vos lanières utilisées.

Rappel

La délivrance des médicaments est soumise à réglementation et nécessite **une visite des ruchers par un Technicien Sanitaire Apicole du GDS**. Si vous avez déjà commandé ou allez commander des produits, vous serez prochainement contacté pour la prise de RDV de cette visite sanitaire.



OXYBEE® et VARROMED® ayant obtenu leur AMM récemment, peu de retours terrain sont disponibles pour le moment concernant leur utilisation. Il faut rester vigilant sur l'utilisation, l'efficacité, l'impact sur les colonies et les éventuels effets indésirables de ces médicaments.



Le Frelon asiatique colonise le territoire du Rhône

Quatre fois plus de nids trouvés en 2018 qu'en 2017 : cela confirme l'installation de ce prédateur des abeilles dans tout le département. La mobilisation pour une surveillance et une lutte collectives doit continuer.

La situation en Rhône-Alpes en 2018

Alors qu'en 2017, on s'interrogeait sur les causes du ralentissement de la progression du frelon asiatique par rapport à 2016 (effet de la sécheresse ou conséquence de la lutte menée ?), le climat de l'année 2018 a été très favorable au développement du frelon asiatique (et vespidés en général).

Les signalements ont fortement augmenté, ainsi que le nombre de nids trouvés : **1360 nids ont été repérés en 2018 en Rhône-Alpes, soit plus du triple de l'année dernière sur la région.** De plus, le frelon asiatique ayant été détecté en Savoie cette année, il est désormais présent sur l'ensemble des départements de Rhône-Alpes.



Pour gagner en efficacité dans la surveillance, il faut plus de « référents frelon » : pourquoi pas vous ?

Vous serez contactés lorsque des frelons asiatiques auront été repérés près de chez vous, et votre mission sera de partir à la recherche du nid.

Si vous souhaitez être acteur de la lutte contre le frelon asiatique, contactez- nous !

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Haute-Savoie	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Savoie	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Ardèche	0	5	8	5	5	49	204	265	830
Drôme	0	0	0	3	4	24	98	121	393
Loire	0	0	0	0	0	1	6	10	17
Rhône	0	0	0	0	0	0	5	12	49
Isère	0	0	0	0	0	2	4	1	37
Ain	0	0	0	0	0	0	2	5	31

!! Attention !! Il convient de nuancer le nombre de signalements de frelons observés et de nids trouvés, certaines zones naturelles étant inaccessibles ou peu fréquentées.

Dans le Rhône

Repéré pour la première fois dans le Rhône en 2015, le frelon asiatique s'est depuis largement implanté dans notre département.

En 2018, le réseau GDS-FREDON a recensé **102 observations de frelons asiatiques dont 50 nids** (voir carte et photos ci-après). Sur les secteurs où des nids ont été détruits en 2017, l'impact semble avoir été moindre en 2018. A contrario là où les nids n'ont pas été trouvés en 2017, le frelon asiatique s'est installé en 2018.

Des référents frelons sont intervenus pour le repérage des nids : les recherches sont difficiles et chronophages et elles se sont avérées plus ou moins fructueuses selon les endroits. Certains nids ont ensuite été détruits par des entreprises de désinsectisation.



De l'urgence de repérer et détruire les nids le plus tôt possible en saison :

Les nids sont plus faciles à repérer en fin d'année (à partir de novembre) car leur taille est importante (plus de 30 cm de diamètre) et la chute des feuilles laisse apparaître ces « boules » en haut des arbres. Malheureusement, les nids découverts à cette époque sont souvent vides ou avec une activité limitée, laissant penser que **les futures fondatrices ont déjà quitté le nid** (habituellement courant novembre) pour aller passer l'hiver seules à l'abri dans un tas de bois...



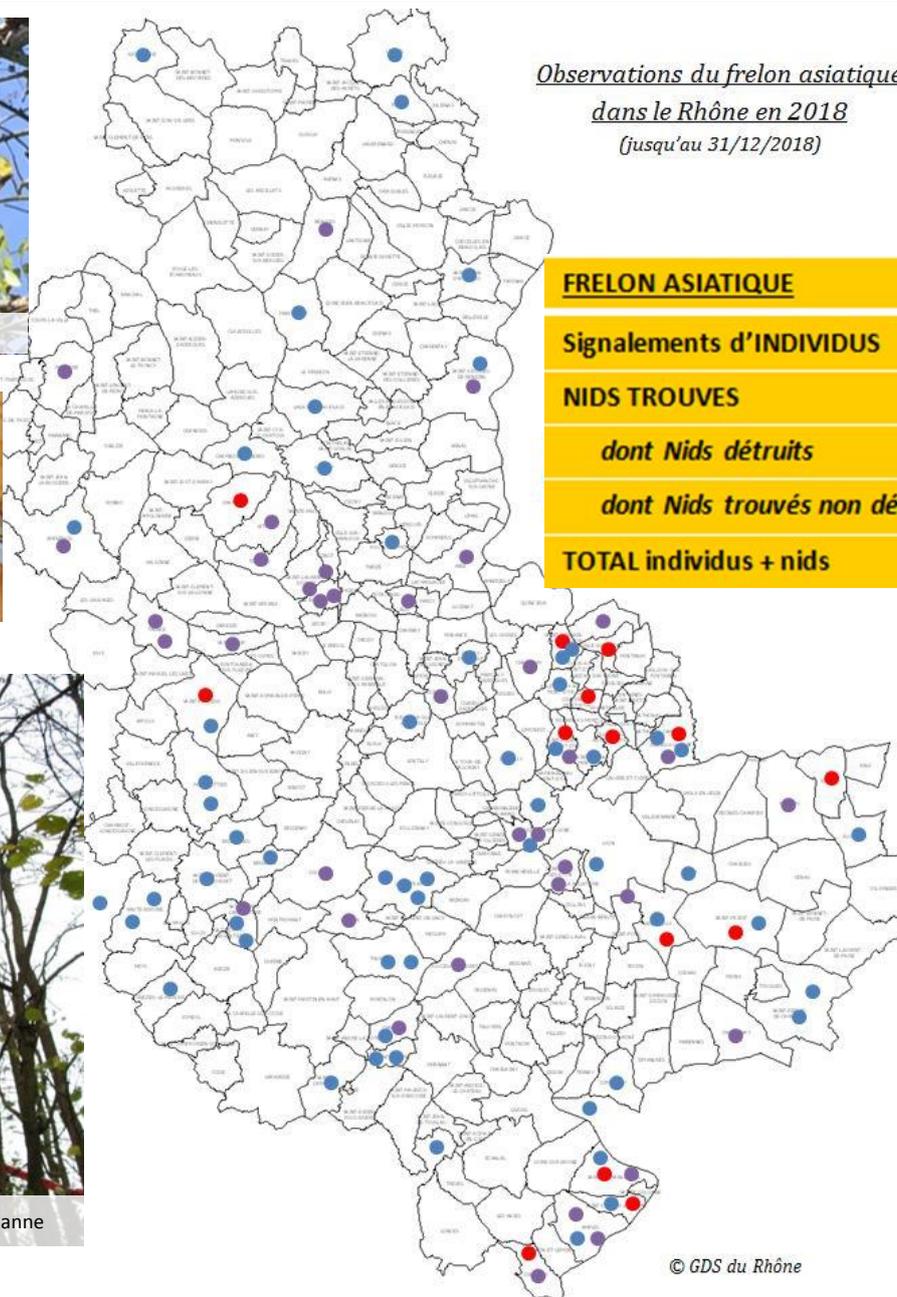
Nid à Genay



Frelons à Jullié



Destruction de nid à Lozanne



*Observations du frelon asiatique
dans le Rhône en 2018
(jusqu'au 31/12/2018)*

FRELON ASIATIQUE	2017	2018
Signalements d'INDIVIDUS	14	52 ●
NIDS TROUVES	11	50
<i>dont Nids détruits</i>	8	36 ●
<i>dont Nids trouvés non détruits</i>	3	14 ●
TOTAL individus + nids	25	102



Frelon à Vaugneray



© P. Matrat



Nid à St Genis l'Argentière

© GDS du Rhône

En 2019, plus que jamais la surveillance et la lutte doivent continuer

Au vu de la situation 2018, le nombre de signalements va être multiplié, certainement sur l'ensemble du territoire du département, touchant les zones qui semblaient épargnées jusqu'alors. La réactivité devra être de mise pour rechercher les nids une fois les frelons repérés, et pour les détruire ensuite. L'avenir nous dira comment va se passer la cohabitation avec le frelon asiatique.

Que faire lorsqu'on a observé du frelon asiatique (repérage d'un individu ou d'un nid) ?

1. Prendre l'insecte ou le nid en photo sous différents angles.
2. Relever précisément le lieu de capture (coordonnées GPS). Si cela n'est pas possible, donner une adresse précise.
3. Poster le signalement sur le site internet www.frelonsasiatiques.fr ou en téléchargeant l'application mobile « Frelon Asiatique »

Une adresse mail et un mot de passe sont nécessaires et permettent le suivi de son propre signalement.



SIGNALEZ

LE FRELON ASIATIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

ET PARTICIPEZ À LA LUTTE ORGANISÉE PAR LES GROUPEMENTS
DE DÉFENSE SANITAIRE RHÔNE-ALPES ET AUVERGNE



Gestion du frelon asiatique : les dessous du dispositif en Rhône-Alpes

Comment s'organisent la surveillance et la lutte ? Détail des interlocuteurs en lien avec le frelon asiatique à différentes échelles.

Organisation : qui fait quoi ?

Le classement du frelon asiatique « danger sanitaire de 2^{ème} catégorie pour l'abeille » (Arrêté du 26/12/2012) implique que l'élaboration et le déploiement d'une stratégie nationale de prévention, surveillance et lutte est de la responsabilité de la **filière apicole**, ces opérations étant réalisées par les Organismes à Vocation Sanitaire. C'est pourquoi l'Etat (représenté par le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) a confié le dossier à la Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire (FRGDS) (en partenariat avec la FREDON, OVS végétal), qui se décline ensuite au niveau départemental via la Section Apicole du GDS du Rhône.

Une note de service de mai 2013 et la reconnaissance

au titre d'« espèce exotique envahissante préoccupante » depuis 2016 encadrent également la gestion du frelon.

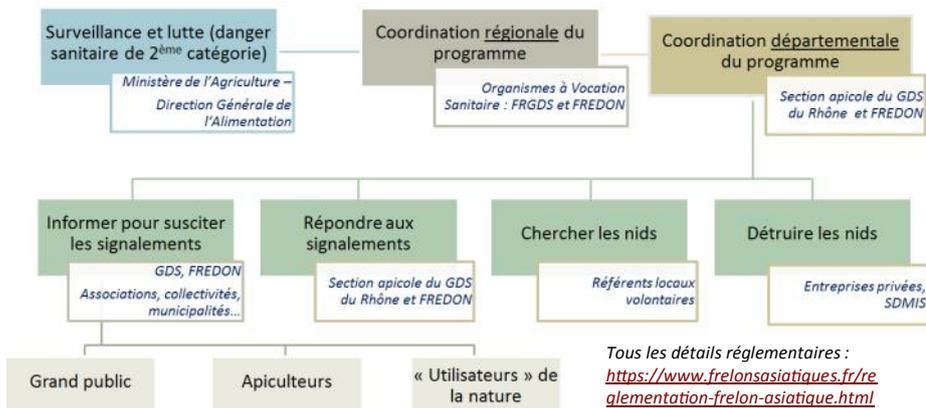
Un outil unique pour une gestion opérationnelle de la suspicion à la destruction du nid

L'application smartphone Frelon Asiatique et le site internet www.frelonsasiatiques.fr ont été développés par GDS Rhône Alpes courant 2018 en réponse au nombre croissant de signalements et au temps dédié à leur gestion. Cet outil complet va permettre de gagner en efficacité grâce à ses multiples fonctions :

- signalement des frelons asiatiques par le public
- vérification et réponse aux signalements
- informer un référent que la recherche d'un nid est nécessaire dans son secteur ; il pourra préciser les observations qu'il aura faites
- lancer la destruction du nid par un désinsectiseur.

Le tout sera piloté par un animateur régional dédié, appuyé par un animateur départemental.

L'enregistrement des signalements permettra d'établir des statistiques et une cartographie très facilement.



Tous les détails réglementaires : <https://www.frelonsasiatiques.fr/reglementation-frelon-asiatique.html>

• Perrine MATRAT, GDS du Rhône, d'après les données de la FRGDS Rhône-Alpes

Vie de la section



Retrouvez toutes les infos et actus de la section apicole :

sur le site internet ww.frgdsra.fr

sur la page facebook **Section Apicole FRGDS Rhône-Alpes**. Venez rejoindre le **groupe GDS Rhône** pour partager toutes les informations apicoles que vous voulez !





Conférence 2018 : la cire, avec Marion Guinemer de l'ADA AURA

La qualité des cires est un enjeu pour la santé des abeilles (voir *Echo Sanitaire Apicole* n°6 de juin 2017), c'est pourquoi cette thématique a été choisie par la section apicole pour sa conférence d'automne 2018.

Suite à l'intoxication des cires en 2016, dont plusieurs d'entre nous ont été victimes, nous avons fait le point sur

- les risques sanitaires, toxiques ou de contaminations des cires,
- la transmission des contaminants de la cire au miel,
- le recyclage des cires, et la gestion des vieux cadres,
- les pratiques simples pour une gestion des cires en autosuffisance et à la portée de tous : le cadre à jambage, la feuille alvéolée plastique, le gaufrier manuel pour

confectionner des feuilles de cire à partir des opercules de ses ruches.

Marion Guinemer, a su captiver l'auditoire et apporter des réponses concrètes à nos interrogations pour faire évoluer nos pratiques apicoles et de ce fait respecter encore plus la santé de nos avettes.

- **Yvette HOFMANN CHAPUIS, TSA, Comité technique de la section apicole du GDS du Rhône**



Vie de la section

Membres du bureau de la section apicole du GDS

Le comité technique de la section apicole pour l'année 2019, élu lors de l'assemblée générale se compose des apiculteurs suivants :

- CARTON Michel (loisir),
- CELLARD Jean-Pierre (loisir),
- DEMOISSON Denis (pro),
- DELESTRA Emilien (pro),
- FAURE Gilles (loisir),
- HOFMANN CHAPUIS Yvette (loisir),
- HOUZE Alexandre (loisir),
- LEVRAT Marc (loisir),
- LEHMANN Marie-Ange (pro),
- LELIEVRE Marc (loisir),
- SCHOTS Fabien (pro)



Apiculteurs techniciens sanitaires apicoles (TSA)

Les apiculteurs suivants ayant validé la formation de TSA, sont engagés dans le cadre du sanitaire apicole ! Vous serez amené à les rencontrer au cours des visites PSE.

- BODARD Yohan
- COQUERELLE Yves
- HOFMANN CHAPUIS Yvette
- LEHMANN Marie-Ange
- CARTON Michel
- FAURE Gilles
- LELIEVRE Marc

N'oubliez pas !

La section apicole du Groupement de Défense Sanitaire : par et pour les apiculteurs
Le GDS est une association (loi 1901). La section apicole est au service des apiculteurs pour contribuer à l'amélioration de l'état sanitaire des abeilles.

Les membres du bureau ont besoin de vous ! Si vous souhaitez apporter votre aide et vos compétences dans un domaine qui vous intéresse (communication, organisation de commande groupée de matériel ou négociation de prix avec un magasin, organisation événementiel...), vous êtes les bienvenus : contactez-nous.



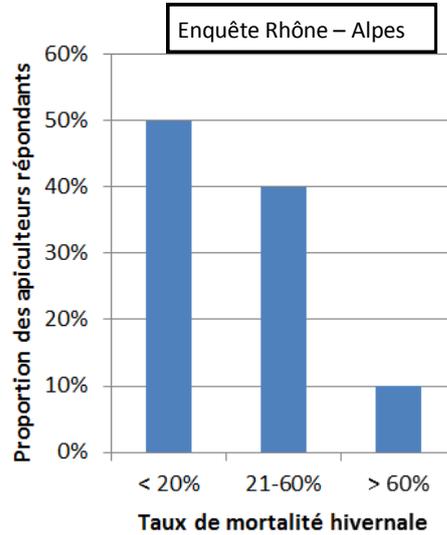
Mortalité des colonies d'abeilles pendant l'hiver 2017-2018

Deux enquêtes (nationale et régionale) sur la mortalité des colonies d'abeilles pendant l'hiver 2017-2018 ont été menées suite à un constat de pertes importantes qui a été manifesté au sein de la filière apicole.

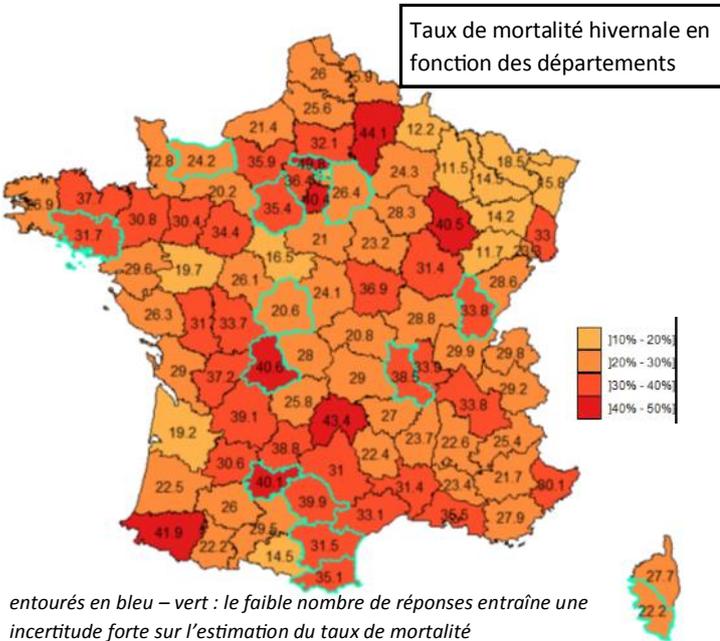
Enquête nationale

Cette enquête a été menée dans le cadre de la Plateforme nationale d'épidémiologie en santé animale (ESA) au cours de l'été 2018, à la demande du ministère de l'Agriculture. Au total, près de 30 % des apiculteurs contactés ont répondu à l'enquête (14 291 des 49 523 apiculteurs contactés). Le taux de mortalité hivernale 2017-2018 pour l'ensemble de la France métropolitaine a été estimé à 29,3 %.

Plus de détails sur <https://www.plateforme-esa.fr/>



La moitié des apiculteurs ont un taux de mortalité inférieur à 20%.



Taux de perte ressentis :	Proportion d'apiculteurs
Plus élevées qu'habituellement	35%
Plus basses qu'habituellement	16%
Dans la moyenne	38%
Sans avis	10%

Enquête régionale FRGDS Rhône Alpes - ADA AURA

L'enquête en quelques chiffres :

- 69 réponses comptabilisées, dont 59 exploitées complètement. 63% des répondants possèdent moins de 50 ruches.
- 10 554 colonies mises en hivernage en 2017 et déclarées par les apiculteurs ayant répondu à l'enquête.
- 2 254 colonies perdues, parmi lesquelles 1 276 ruches mortes (12%) et 978 non-valeurs (9%)
- 8300 colonies (79 %) en bon état au printemps 2018.

Données relatives aux pertes hivernales sur la région AURA

La moyenne des pertes est de 29,2%. Les exploitations de grande taille (>200 ruches) présentent les pertes les moins importantes.

Parmi les causes de mortalités incriminées par les apiculteurs, on retrouve : problème lié à la reine, colonie faible à l'entrée d'hivernage, famine, varroose ou autre cause indéterminée.

Pratiques de lutte contre *Varroa destructor* et mortalité

Lors de l'enquête, on a pu remarquer que les taux de mortalités sont réduits lorsque sont utilisés :

- Des spécialités à base d'amitraz avec AMM,
- Une gestion médicamenteuse reposant sur l'application de deux traitements par an, en particulier lorsqu'il s'agit d'un traitement principal d'été (fin de saison apicole) associé à un traitement hivernal complémentaire,
- Des méthodes de lutte biotechnique en complément de la lutte médicamenteuse.

Ces résultats mériteraient néanmoins d'être confortés avec des échantillons de répondants de taille plus importante.

• Yvette HOFMANN CHAPUIS, d'après les données issues de la communication de la DGAL et de la FRGDS

Les enquêtes ont été reconduites au sujet de l'hiver 2018-2019. Les résultats seront bientôt disponibles.